

## Soutien à l'automobile : peut mieux faire !

Le 26 mai 2020, le président de la République présentait son plan de soutien à la filière automobile avec en échange un engagement de la filière à relocaliser en France les productions à valeur ajoutée. Un an après, le deuxième axe du plan, « relocaliser la production en France » est encore loin d'avoir atteint ses objectifs.

**Sur 400 000 véhicules électriques vendus en 2021 à ce jour, 85 % sont importés !**

**Le constat est inquiétant, nous importons beaucoup plus de voitures électriques et hybrides que nous n'en exportons.** A ce jour, les subventions à l'achat pour un véhicule électrique ou hybride ne financent pas la filière automobile française. Dans un marché automobile où l'électrification s'accroît de mois en mois, les bénéfices sur l'emploi industriel automobile en France se font attendre.

Des projets en cours chez nos deux grands constructeurs pourraient permettre d'inverser cette tendance mais il conviendra d'accentuer ces efforts. Comme nous l'avons déjà exprimé, et sans opposer Industrie et Ecologie, c'est en plaçant l'EMPLOI au cœur des réflexions sur la transition énergétique que l'ensemble des acteurs, État, collectivités locales et entreprises feront de cette "r-évolution" technologique une véritable opportunité pour l'ensemble de la filière automobile française.

Actuellement, les subventions étatiques pour l'achat d'un véhicule électrique facilitent certes l'électrification du parc automobile, mais elles ne bénéficient pas directement au « fabriqué en France ». Une autre approche est donc nécessaire. **FO revendique auprès des constructeurs qu'ils intensifient leur volonté de fabriquer sur le territoire français des véhicules électriques, toutes gammes confondues.** Les investissements dans des pôles électriques ou la constitution de Joint-Venture sont des axes de déploiement que FO souhaite promouvoir. **Pour aller plus loin, FO revendique que soit créé un label "Électrique fabriqué en France"** qui couvrirait le fait que la majorité des composants sont fabriqués sur le territoire national, mais aussi que les véhicules sont assemblés au sein de nos installations françaises, garantissant ainsi la réduction de l'impact environnemental concernant l'acheminement de toutes les pièces constituant le véhicule labellisé. Au-delà d'une incitation économique, c'est un moyen d'identifier clairement l'achat et la provenance des véhicules et de permettre le soutien aux salariés et sites du secteur automobile français !

Dans le marché du véhicule électrique, l'industrie française ne doit pas se contenter d'observer les productions augmenter hors de notre espace de production nationale. FO réaffirme plus que jamais les valeurs que nous portons avec conviction : Notre industrie, Nos emplois !

Paris, 31 mai 2021

### **Contact :**

Valentin RODRIGUEZ : Secrétaire Fédéral en charge de l'industrie automobile - Tél : 06.82.66.64.60

Service presse : 01 53 94 54 00 /// [contact@fo-metaux.fr](mailto:contact@fo-metaux.fr)



fometauxfederation



@fedefometaux